

Considérez-vous, de manière générale, que la structure du 31 C/5 - c'est-à-dire les cinq grands programmes avec une priorité principale, les autres priorités et les projets transversaux correspondants - est satisfaisante? Auriez-vous des changements à proposer concernant la structure d'ensemble ou la présentation des grands programmes, et si oui, lesquels?

Souhaiteriez-vous que, dans le 32 C/5, les projets phares soient désignés et présentés de façon plus explicite?

21. La mise en oeuvre des méthodes de programmation, budgétisation, gestion et suivi fondées sur des résultats appelle de nouveaux outils méthodologiques qui permettent à la fois davantage de souplesse dans le choix des modalités et formes d'action et davantage de précision dans la définition et dans l'évaluation des résultats. A cet égard, le nouveau modèle de présentation et le calendrier de préparation du document C/3 (Rapport du Directeur général sur l'activité de l'Organisation) devraient permettre aux organes directeurs de disposer plus tôt que c'était le cas jusqu'à présent des éléments d'appréciation nécessaires pour prendre des décisions en connaissance de cause. Le développement et la mise au point progressifs de **SISTER**, qui rassemble des informations sur les ressources du Programme ordinaire et des programmes extrabudgétaires bientôt accessibles pour chaque axe d'action aux commissions nationales et Etats membres, marquent également une étape importante des efforts pour améliorer la transparence de la mise en oeuvre et du suivi du programme.

Les évaluations mentionnées dans le programme et budget correspondent-elles suffisamment aux résultats obtenus? Que peut-on améliorer à l'avenir?

22. Sous sa forme actuelle, le C/5 se présente en trois parties : la première comprend, pour chaque grand programme et projet relatif aux thèmes transversaux, les résultats escomptés et les ressources qui y sont affectées, ainsi que des précisions sur les services administratifs et services d'appui, présentés à la Conférence générale pour décision ; la section 2, "Appendices", donne des précisions budgétaires sous forme résumée, et la section 3 présente, pour information, des éléments techniques sur les moyens de réaliser les activités envisagées dans ce contexte.

Avez-vous des propositions à faire sur la présentation du programme et budget? Avez-vous aussi des suggestions à formuler sur le contenu et la présentation des éléments techniques dans le projet de 31 C/5 et le 31 C/5 approuvé?

De manière générale, le 31 C/5 contient-il trop d'informations ou pas assez? Juste assez? Que convient-il d'ajouter/réduire/abandonner?